



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à réparer ou à remplacer le pont actuel le plus tôt possible en vue de permettre aux collectivités de chaque côté de la rivière de reprendre leurs activités habituelles. (M. Sabourin, M. Marion, S. Sabourin et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (J. Dumont, A. LaDuvett, S. Ducharme et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que la route Cape Coppermine ne peut plus desservir adéquatement les résidents et les touristes et qu'il envisage d'y apporter des améliorations en tenant compte de son utilisation actuelle. (E. Ritlbauer, P. Gray, K. Halychuk et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Burla, C. Mayoff, D. F. Perrin et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (A. Flintoft, D. Naylor, D. Boss et autres)

M. le *ministre* STRUTHERS dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2013-2014 — Finances.

(Document parlementaire n° 29)

Le président dépose le rapport du commissaire aux allocations sur les allocations annuelles des partis politiques inscrits du Manitoba.

(Document parlementaire n° 30)

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au député de Steinbach, qui a utilisé les termes « he lied to them », de se rétracter.

M. GOERTZEN se rétracte.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le non-respect des promesses en matière d'impôt et de taxes sera examinée le jeudi 2 mai 2013.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. FRIESEN, NEVAKSHONOFF, WISHART, MARCELINO (Tyndall Park) et ALLUM font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* STRUTHERS demandant à l'Assemblée d'approuver la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. PALLISTER voulant que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « l'Assemblée », de ce qui suit :

déplore que le présent budget ne tienne pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il ignore les lois sur la protection des contribuables qui protègent les familles manitobaines;
- b) qu'il assujettit les familles manitobaines à des impôts et des taxes accablants et inutiles qui les empêchent de prospérer et d'épargner pour l'avenir;
- c) qu'il n'a pas réussi à endiguer un déficit structurel de 500 millions de dollars imputable à 13 années de dépenses excessives;
- d) qu'il n'a pas promis un examen complet et transparent des dépenses du gouvernement provincial;
- e) qu'il n'a pas réussi à contrôler la croissance des dépenses de faible priorité comme la publicité et la taxe liée aux votes;
- f) qu'une bureaucratie excessive et des impôts et taxes injustifiés freinent la croissance et la prospérité économiques,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Jeudi 25 avril 2013

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M^{me} la *ministre* MARCELINO (Logan), M. GRAYDON, M. le *ministre* KOSTYSHYN, M. BRIESE, M^{me} CROTHERS, M. FRIESEN ainsi que M. le *ministre* RONDEAU interviennent. M. WISHART exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID